

Autres journaux :

Selectionnez un site ... ▼

Rechercher :

Montceau News

- 
- [Faits-divers](#)
- [Etat civil](#)
- [Culture](#)
- [Economie](#)
- [Politique](#)
- [Environnement](#)
- [Enseignement](#)
- [Santé](#)

- [Etat civil](#)
- [sortir](#)
- [Social](#)
- [Agriculture](#)
- [Montceau et sa region](#)
- [Sports](#)
- [La Communauté](#)
- [Saone et Loire](#)
- [Bourgogne](#)

vendredi 4 novembre 2016 à 07:52

[Brevet d'Initiation Aéronautique pour un groupe de lycéens](#)

Signature de la convention entre le Lycée Parriat et l'ACBM



Changez de mobile dès 1€

Toute la gamme de
smartphone Orange à prix
avantageux pour les clients!

boutique.orange.fr



Aujourd'hui, a lieu, dans le bureau de Marc Aubert le Proviseur du Lycée Parriat, la signature officielle de la convention de formation au Brevet d'Initiation Aéronautique.

Les deux signataires étaient Marc Aubert pour le Lycée Parriat et Stéphane Stépien, le Président, pour l'ACBM.

Étaient présents aussi, des futurs formateurs au BIA Nelly Desplanches, Michel Berthelot, Daniel Rozier

Nous vous avons informé de cela dans notre article du 1er novembre dernier.

http://montceau-news.com/montceau_et_sa_region/347273-destine-aux-collegiens-et-lyceens.html

Ce cycle de formation de 40 heures accueillera 6 élèves de seconde (4) et première (2), que des garçons... C'est étonnant quand on connaît le passé glorieux des femmes dans l'histoire de l'aviation et leur présence actuelle parmi les pilotes. Même si le taux connu en 2014 est de 7,62%, cela aurait fait bien qu'il y ait au moins une fille.

L'effectif maximum se situe, pour le Président Stépien à 12 élèves.

Il s'agit de quelque chose de très sérieux nécessitant l'autorisation parentale pour un ou plusieurs vols, une assurance spécifique, et un engagement personnel à la Licence Jeunes Ailes de la Fédération Française Aéronautique (FFA).

Cela procure immédiatement des avantages conséquents comme d'appartenir à la famille des pilotes de l'aviation privée, un abonnement d'une année à la revue fédérale Info-Pilote. Et en cas de réussite au BIA des facilités pour la licence FFA.

Marc Aubert et Stéphane Stépien se félicitent que ces cycle de formation aient repris.

Comme nous vous l'avons déjà dit c'est une équipe aguerrie qui va officier tant dans la partie théorique (Lycée) que dans la partie pratique (aérodrome) :

responsable Daniel Boudet, titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique),

formateurs : Frédéric Duterrage, Michel Berthelot, Daniel Rozier, Nelly Desplanches, Pascal Luz, Jean-Marie Marteil, Serge Montchanin et David Chatelet.

Pour la partie théorique, les matières enseignées sont les suivantes :

aérodynamique, aérostatique et mécanique du vol
navigation, sécurité des vols
météorologie et aérologie
histoire de l'aéronautique et de l'espace
connaissance des aéronefs, cette dernière matière étant enseignée in situ à l'aérodrome.

La partie pratique consistera en 2 ou 3 vols de moins de 30 mn chacun, qui seront à vocation pédagogique. Cela inclus le travail au sol et en l'air.

En tout 40 heures de cours. Le Proviseur estime que vu la qualité des inscrits ces 40 heures de cours seront pleines et constructives.

Nous rappelons que L'examen, organisé par l'académie, se déroulera vers mi-mai. Il est très sérieux. Il permet la délivrance du diplôme français sanctionnant un niveau de culture générale dans le domaine aéronautique.

Il s'agit d'une suite de questionnaires à choix multiples portant sur les 5 matières enseignées, plus une épreuve facultative (pour récupérer des points).

La note zéro est éliminatoire, sauf pour l'épreuve facultative. Il y a 100 questions à 1 point, toute fausse réponse n'apporte aucun point. Les 5 thèmes sont équivalents et donc ont un coefficient de 1. Pour l'épreuve facultative seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte. L'ensemble des épreuves obligatoires dure 2 h 30 min. Un total de 50 points sur 100 est exigé pour obtenir l'examen.

Et pour prouver que c'est du sérieux, il faut savoir que le diplôme est délivré conjointement par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chargé des Transports, et par celui de l'Éducation nationale.

C'est dire si la signature d'aujourd'hui est importante. Le président Stéprien espère que cette convention ouvrira la voie aux suivantes.

L'Aéroclub du bassin minier est très impliqué avec le département de Saône et Loire concernant les baptêmes de l'air de collégiens, ici c'est la région et c'est bien de pouvoir travailler aussi avec le lycée Parriat.

Il reste 6 places...

Gilles Desnoix



